

édité par les communistes
du 10ème arrondissement
57 rue des Vinaigriers
75010 Paris
tél: 01 48 24 11 88
fax: 01 48 24 11 83
mail: pcfparis10@gmail.com

à Paris^e

MARS-AVRIL 2012

INQUIÉTUDES pour la rentrée scolaire de septembre 2012

Lors du CDEN (Conseil départemental de l'Éducation nationale) du 17 mars, le Rectorat de Paris a annoncé des suppressions de postes d'enseignants pour la rentrée de septembre 2012.

Dans le 10ème, il prévoit de supprimer 2 postes dans le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED). Une mesure qui s'inscrit dans la logique gouvernementale décidée en 2008 et qui s'est traduite par la suppression, au niveau national, de plus d'un quart des postes d'enseignants exerçant dans ces RASED. Et ce, alors que la lutte contre l'échec scolaire devrait être la priorité des priorités.

Autre préoccupation, le Rectorat a gelé le projet, proposé par la mairie du 10ème, d'ouverture de classes maternelles dans l'élémentaire Eugène Varlin, seule école disposant de locaux disponibles.

L'objectif recherché était d'alléger la maternelle Aqueduc qui a été contrainte d'ouvrir une 11ème, puis une 12ème classe ces 3 dernières années et de faire face à une forte progression des effectifs à la maternelle Louis Blanc. L'ouverture de 2 ou 3 classes maternelles à Eugène Varlin est impérative pour la rentrée de septembre ; cela suppose, comme s'y engage la ville, que tous les travaux d'aménagement soient réalisés pendant les vacances d'été.

Sinon, l'accueil de tous les petits de maternelle du secteur Aqueduc/Louis Blanc ne sera pas possible.

Le Rectorat doit revenir sur sa décision.



présentation par Laurent Ighéroussene, responsable de la section PCF du 10ème, du déroulé de la 2ème assemblée citoyenne du 10ème ; elle s'est tenue le 7 février au 20 passage Dubail et a rassemblé plus de 120 personnes, soit encore un peu plus de participants que lors de la 1ère assemblée tenue en décembre dernier ; d'autres réunions publiques seront organisées d'ici les élections

AVEC LE PCF pour réussir le Front de Gauche

Le Parti communiste, troisième force politique du pays en termes d'élus, a été en 2008 à l'initiative de la création du Front de Gauche. Un outil pour rassembler celles et ceux qui luttent pour une société de justice, respectueuse des hommes et de la planète.

Dans le 10ème, militant-e-s et élu-e-s communistes soutiennent ou impulsent les luttes et les relayent au Conseil d'arrondissement et au Conseil de Paris : contre les fermetures de classes, pour faire respecter les droits des salariés, des sans-papiers, pour la Poste, l'hôpital, la retraite, le logement ou aux côtés des exilés.

La dynamique du Front de Gauche dans le 10ème est réelle. L'affluence est grandissante dans les assemblées citoyennes, lors des écoutes collectives, aux points de diffusion de *l'Humanité* chaque week-end. De nombreux citoyens ont rejoint la campagne, lui donnant un caractère enthousiasmant. Un des objectifs des communistes et du Front de Gauche est atteint : redonner l'envie aux gens de s'impliquer.

Aux dernières régionales, la liste conduite par Pierre Laurent a recueilli 8,5% des voix. Le déroulement de cette campagne nous laisse espérer un score plus important à la présidentielle. L'échéance des élections législatives approche également. Chacune des organisations du Front de Gauche doit y prendre sa place. Dans le 10ème notamment, où le Parti de Gauche conduira la liste, la présence d'un communiste comme suppléant concrétisera la démarche de rassemblement du Front de Gauche et sera la condition indispensable d'un bon résultat.

Nous vous invitons à nous rejoindre le dimanche 18 mars au meeting place de la Bastille (un départ collectif sera organisé dans le 10ème) et aux prochaines initiatives du Front de Gauche dans l'arrondissement.

la section PCF du 10ème

AFFAIRE GECINA

un nouveau symptôme de la crise du logement

À l'occasion de la dernière réunion du Conseil de Paris, Alain Lhostis est intervenu pour dénoncer très fermement le projet de vente à la découpe ou en bloc de plusieurs immeubles dans différents arrondissements parisiens (dont le 10ème, quai de Jemmapes et rue de la Grange aux Belles) par la société Gecina, exposant à une fragilité toujours plus grande un nombre considérable de locataires.

Il a rappelé qu'en 2003 la société Gecina avait déjà vendu 100 immeubles parisiens (soit 3 200 appartements) à la société américaine Westbrook qui les avait revendus appartement par appartement en réalisant des profits faramineux.

Avec cette nouvelle opération, les locataires d'environ 2300 logements de la Gecina risquent de devoir quitter leur appartement faute des moyens nécessaires pour les racheter.

Lors de la dernière réunion du Conseil d'arrondissement, les élus communistes ont dénoncé les niveaux atteints par la spéculation immobilière à Paris. Ils se sont réjouis que l'obligation de la loi Gayssot/Besson, dite SRU, de construire au moins 20% de logements sociaux serait atteinte à Paris en 2014. Mais, compte tenu du fait que des dizaines de milliers de demandes ne seront toujours pas satisfaites, ils ont proposé de viser désormais un niveau de 25% de loge-

ments sociaux et de se saisir de toutes les opportunités de cessions immobilières qui pouvaient l'être.

En conséquence, ils ont émis le vœu que s'ouvrent des négociations avec la société Gecina pour l'acquisition de ses immeubles par un organisme public de logements sociaux. À défaut d'un accord, ils ont demandé que la Ville de Paris préempte, y compris par lot, dans le cadre du droit de préemption renforcé, les immeubles concernés.

LOGEMENT

même l'Allemagne a encadré les loyers

Dans son rapport annuel publié en février 2012, la Fondation Abbé-Pierre indique que près de 10 millions de personnes en France sont touchées par la crise du logement. Alors que notre pays souffre d'une pénurie de logements qui contribue à la flambée des prix de l'immobilier, le gouvernement a réduit son financement du logement social. Par contre, il a multiplié les opérations de défiscalisation qui ont bénéficié aux plus favorisés et coûté plusieurs milliards d'euros, au prétexte de développer l'offre de logements. En réalité, ces dispositifs ont assuré de hauts rendements aux investisseurs.

Pour lutter contre l'augmentation des loyers (plus 50% en 10 ans à Paris), le parti communiste et le Front de gauche préconisent un blocage des loyers. Nicolas Sarkozy prétend qu'aucun pays n'a adopté des mesures d'encadrement des prix. La Fondation rappelle que des dispositifs d'encadrement des loyers existent dans plusieurs pays européens, comme la Suède, les Pays-Bas et même... l'Allemagne. Sur ce point, nous sommes prêts à suivre le modèle allemand !

BUDGET 2012

un coup de pouce pour les centres sociaux

Dans le cadre de la discussion sur le budget 2012, le groupe communiste a demandé et obtenu une aide exceptionnelle aux centres sociaux. Ceux-ci jouent un rôle essentiel pour développer les solidarités et favoriser l'accès aux droits, en particulier des personnes les moins favorisées.

Alors que l'État ne cesse de se désengager, le maire de Paris a accepté la proposition d'accorder aux centres sociaux 200 000 € de subventions pour les aider à faire face à leurs dépenses de loyers.

un nouveau local pour les communistes du 10ème

C'est au 57 rue des Vinaigriers, actuellement en travaux, que les communistes du 10ème vont disposer d'un local pour exercer leurs différentes activités : permanences d'accueil, réunions, assemblées publiques et débats. Un local qui répondra mieux à tous ces besoins, mais qui représente un investissement financier important. L'essentiel des ressources du PCF est constitué par les cotisations des adhérents, le reversement des indemnités des élus et des dons de personnes physiques. C'est pourquoi les communistes du 10ème lancent une souscription ouverte à tous ceux qui sont prêts à s'engager avec eux pour une alternative politique centrée sur la justice sociale, la satisfaction des besoins humains et le respect de la planète, libérant notre peuple de la dictature des marchés financiers.

merci d'adresser votre don, aussi modeste soit-il, (chèque à l'ordre d'ADF PCF 75) à Monique Renault - PCF 10 - 2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris cedex 19 possibilité de déduction fiscale



CRÉATION DE LA FUTURE MÉDIATHÈQUE SAINT-LAZARE

vigilance !

Dans un vœu présenté au Conseil d'arrondissement le 30 janvier dernier, les élus communistes ont relayé les inquiétudes de plusieurs syndicats concernant la création future de la médiathèque Saint-Lazare et le devenir des bibliothèques Château d'eau et Lancry.

Tout en rappelant que la future médiathèque Saint-Lazare représentera dans 2 ans un outil culturel exceptionnel et diversifié à disposition des habitants du 10ème, ils ont demandé qu'une concertation, notamment sur les mutualisations possibles entre ces différents équipements, soit organisée.

Alain Lhostis et Marie-Thérèse Eychart ont donc proposé qu'une commission de réflexion sur l'offre des bibliothèques existantes, en liaison avec l'ouverture prochaine de la médiathèque Saint-Lazare, soit mise en place. Cette commission serait composée de toutes les parties concernées par cette coordination : représentants du personnel, responsables des bibliothèques municipales de l'arrondissement, conseillers d'arrondissement de chaque groupe du conseil et représentants des conseils de quartier concernés.

Ce vœu a été adopté par la majorité municipale.

ZOOS HUMAINS

une tache dans l'histoire de Paris

La remarquable exposition *Exhibitions, l'invention du sauvage*, présentée au Musée du Quai Branly, opère un retour sérieux et documenté sur un épisode particulièrement honteux de la sombre histoire de la colonisation.

En effet, cette exposition aborde sans détour un passé lourd qui abîme le visage de Paris. Cette initiative est l'occasion d'interroger en profondeur le fait qu'il a été possible d'exposer à Paris des hommes et des femmes au regard de centaines de milliers de personnes.

Dans un vœu déposé lors de la séance de mars du Conseil de Paris, Alain Lhostis estime que notre société doit être en mesure de reconnaître la faute commise à l'égard de ces personnes originaires des colonies françaises. Il se réjouit que la Ville de Paris ait ouvert depuis 2001 un grand chantier en faveur de la reconnaissance du fait colonial et de ses exactions, accompagné d'un travail de mémoire soutenu à ce sujet.

Compte tenu de la spécificité et du caractère insoutenable de ce qu'on qualifie à juste titre de « zoos humains », Alain Lhostis suggère de reprendre la proposition du commissaire scientifique du Musée du Quai Branly qui a déclaré :

« Il est temps que l'histoire coloniale remonte dans la ville, qu'elle devienne visible. La Ville de Paris [...] devrait apposer des plaques pour commémorer les endroits de la capitale qui ont été les lieux d'exhibition de sauvages ».

Dans ce sens, Alain Lhostis, au nom du groupe communiste, propose que des plaques rappelant ces épisodes indignes au regard des droits humains soient apposées dans les lieux où ces événements se sont déroulés.

LA MOBILISATION

empêche l'expulsion d'un papa chinois

Plusieurs rassemblements ont été organisés à la mi-janvier devant les écoles pour empêcher l'expulsion d'un papa chinois. Ici, devant l'école Eugène Varlin, en présence des parents d'élèves, de militants RESF (*Réseau éducation sans frontières*), d'élus du 10ème et notamment des élus communistes Marie Thérèse Eychart et Alain Lhostis.

Ce parent d'élève chinois avait été arrêté le 11 janvier sur son lieu de travail et conduit au centre de rétention de Vincennes. Arrivé

en France en 2004, il a 2 enfants scolarisés : l'un à la maternelle Boy Zelenski, l'autre à l'élémentaire Eugène Varlin.

L'importance de la mobilisation des familles et les diverses interventions ont conduit le Préfet de police à renoncer à cette décision inhumaine d'expulsion. Le papa a été remis en liberté le 20 janvier. Une belle victoire qui montre qu'il est possible de mettre en échec la politique du gouvernement en matière d'expulsion des étrangers.

*vous souhaitez réagir
donner votre avis
faire des suggestions
travailler avec nous
sur l'une des questions
abordées ici, ou une autre
contactez-nous
par le moyen de votre choix
(voir coordonnées page 1)*



BUREAU DE POSTE DE LA GARE DU NORD

une restructuration inacceptable

Relocalisé depuis 2 ans en façade de la gare, ce bureau est menacé d'une restructuration qui entraînerait une réduction considérable de son activité.

Rien ne justifie une telle décision de la direction de la poste, sinon la recherche d'économies par des suppressions d'emplois, au détriment de la qualité du service public. En effet, ce projet prévoit de supprimer les guichets financiers (qui représentent l'essentiel des activités) et de transformer ce bureau en simple boutique dotée d'un espace d'automates. Aberrant, car ce bureau est, en matière de trafic, le 2ème bureau parisien avec une moyenne de 1 820 usagers par jour (toutes opérations confondues). C'est aussi celui qui a le plus fort taux d'accueil d'usagers venant pour le versement de prestations sociales. Il est également celui qui traite le plus grand nombre de mandats Western Union en France.

Autre conséquence de ce projet, les habitants du quartier seraient orientés vers le bureau Paris-Magenta (Alban Satragne), plus éloigné, ou d'autres qui sont déjà surchargés.

Cette politique de recherche de rentabilité, au sacrifice de l'emploi, n'est pas le fruit d'une initiative personnelle d'un responsable local. C'est la conséquence de la décision prise en 2009 par le gouvernement de transformer La Poste en société anonyme et d'ouvrir son capital aux marchés financiers.



à l'initiative de la CGT
signatures de pétitions devant le bureau de poste
en présence de salariés, d'usagers du quartier
et de Marie-Thérèse Eychart, élue communiste du 10ème

Les personnels ont lancé une pétition pour dénoncer ce projet et exiger des emplois et le maintien de tous les guichets dans ce bureau de poste. Les élus communistes ont déposé un vœu lors du Conseil d'arrondissement du 12 mars demandant au maire d'intervenir auprès du directeur de la Poste du 10ème pour qu'il renonce à ce projet.

NOUVELLES CONDAMNATIONS

pour ouvertures illégales le dimanche

Après avoir obtenu en février 2011 la condamnation de 8 supérettes, l'inter-syndicale des salariés du commerce de Paris a assigné 12 autres supérettes. Pour les mêmes motifs : le non respect de la loi qui interdit tout travail le dimanche après 13 h et de l'arrêt pris par le Préfet de Paris qui impose un jour de fermeture hebdomadaire.

Dans ses décisions rendues le 2 février dernier, le président du Tribunal

de Grande Instance de Paris a ordonné à 8 supérettes (Franprix, carrefour City, G20 et Super U) de respecter la réglementation en vigueur, sous astreinte de 7 000 € par infraction constatée.

Ces nouvelles décisions confirment donc celles obtenues l'an passé et constituent un avertissement aux magasins parisiens qui violent les droits de leurs salariés, malgré les risques qu'ils encourent. Les syndicats

ont dénoncé également le manque de volonté des services de l'État à mener une action résolue contre ces infractions qui perdurent à Paris.

Cela n'est pas étonnant, car le gouvernement cherche au contraire à développer le travail le dimanche, sur la base d'un prétendu « volontariat » des salariés et en arguant d'une possible relance de la consommation.

Des arguments fallacieux, car les salariés y sont le plus souvent contraints et ce, sans bénéficier de la prime dominicale, ni du repos compensateur.

En outre, ces ouvertures favorisent un transfert de recettes au profit des grandes chaînes de distribution et contribuent à accélérer la disparition des petits commerces.

Au grand dam de plusieurs organisations professionnelles patronales qui protestent contre cette main-mise des géants de la distribution.

Seule une augmentation du pouvoir d'achat est susceptible de relancer la consommation.

ADOPTION D'UNE PROPOSITION DE LOI des sénateurs communistes

Le 9 décembre dernier, à l'initiative des sénateurs communistes, le Sénat a adopté une proposition de loi qui prévoit que plus aucun salarié ne pourra être contraint de travailler le dimanche, sauf s'il est explicitement volontaire.

Il ne s'agit pas d'interdire tout travail le dimanche, mais de prévoir des protections et avantages supplémentaires (majoration de la rémunération et repos compensateur...) et tout particulièrement pour les femmes qui sont les plus nombreuses à travailler le dimanche. La prochaine étape est l'inscription de la proposition à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.



www.pcf.fr